Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Audience-au-tribunal-judiciaire-de-Valence-pollution-GB

16 mars 2023

Audience au tribunal judiciaire de Valence au sujet de la pollution de la nappe phréatique sous Georges Besse 1

Valence (26)

Audience au tribunal judiciaire de Valence au sujet de la pollution de la nappe phréatique sous Georges Besse 1

Le 16 mars 2023, à 13h30, sera examinée, par le tribunal judiciaire de Valence, l'affaire de la pollution de la nappe phréatique sous l'usine Georges Besse 1, sur le site nucléaire du Tricastin.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" vous invite à assister à l'audience et à vous rendre à partir de 13h, au palais de justice situé 2 place du Palais à Valence.

Rappel de l'affaire :

Tricastin - Pollution chimique des eaux souterraines par l'usine Georges Besse

En 33 ans de fonctionnement, l'usine Georges Besse d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte, arrêtée en 2012, n'a pas seulement produit des dizaines de milliers de tonnes de déchets radioactifs, elle a également pollué la nappe alluviale sous le site au perchloréthylène et au trichloréthylène.

Orano Cycle, en charge du site, ne s'est pas vraiment donné les moyens d'endiguer cette pollution, comme le révèle un rapport d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire d'octobre 2019.

Le Réseau "Sortir du nucléaire", la Frapna Drôme Nature Environnement, STOP Nucléaire en Drôme-Ardèche et Stop Tricastin ont déposé plainte le 29 septembre 2020.

Cette plainte ayant été classée sans suite après un simple rappel à la loi à l'exploitant,

nous avons fait citer directement Orano devant le tribunal de Valence. L’affaire sera examinée le 16 mars 2023, à 13h30.

Pour en savoir plus, consultez notre Juriblog.